



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### **La Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Memphrémagog va de l'avant avec un Plan d'intervention d'urgence pour le réseau La Montagnarde**

---

**Magog, le 29 août 2011** – Lors de sa rencontre du 17 août dernier, le conseil de la MRC de Memphrémagog a donné un mandat à l'organisation le *Réseau Corridors – Nature de l'Estrie (RCNE)* afin de produire un *Plan d'intervention d'urgence pour le réseau La Montagnarde*.

Le réseau cyclable *La Montagnarde* (également désigné comme étant *La Route Verte #1*) traverse la MRC de Memphrémagog de l'est vers l'ouest sur une distance de plus de 50 km dans les municipalités suivantes : la Ville de Magog, le Canton d'Orford (le Parc national du Mont-Orford), Eastman et Stukely-Sud. La MRC de Memphrémagog gère une entente intermunicipale de services portant sur la mise en valeur du réseau.

Au cours des derniers mois, les membres du comité de coordination de *La Montagnarde*, composé d'un représentant de chacune des quatre municipalités, du Parc national du Mont-Orford et de Sentier nature Tomifobia, ont manifesté la volonté de réaliser un *Plan d'intervention d'urgence pour le réseau La Montagnarde*. L'objectif du *Plan* est d'améliorer les interventions en cas d'urgence, notamment par l'uniformisation des standards et des protocoles d'interventions des premiers répondants, une meilleure connaissance de la chaîne de communication (qui fait quoi) ainsi que la diffusion d'information plus précise auprès des utilisateurs de la piste (niveau de difficulté, zone de communication cellulaire déficiente, prochain point de service, etc.).

La réalisation du *Plan* impliquera notamment la participation de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de l'Estrie, des quatre municipalités concernées, des représentants du Parc national du Mont-Orford, de la Régie de police de Memphrémagog, du poste de la Sûreté du Québec de la MRC de Memphrémagog, des services ambulanciers ainsi que des services incendies. Un comité de travail sera également formé à cette fin. Le plan devrait voir le jour au début de 2012.

– 30 –

Pour information :

Mme Louise Champoux  
Conseillère en communications  
MRC de Memphrémagog  
Tél. : 819 843-8273 poste 239